

**Un document manuscrit
de Moreau de Saint-Méry**

**« Almanach des Rendez-vous pour 1775 et
1776 à l'usage d'un officier en garnison aux
Antilles »**

Bernard Camier (juillet 2021)

Un document conservé au Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT, Vincennes) s'intitule : « Almanach des Rendez-vous pour 1775 et 1776 à l'usage d'un officier en garnison aux Antilles »¹. Après analyse il s'avère d'un grand intérêt.

Ce document se présente sous la forme d'un carnet de petite taille (102 x 52 mm), composé en réalité de deux almanachs identiques, reliés ensemble, portant chacun sur la première page : « Almanach des rendez-vous MDCCLXXVI, A Paris, de l'Imprimerie de M. Lambert, rue de la Harpe, près S. Côte, douze sols broché ». La date du premier de ces deux agendas a été raturée pour la faire correspondre à l'année 1775, et son propriétaire a précisé sur la deuxième page : « il faut avancer d'un jour pour faire cadrer cet almanach avec l'année 1775 qui commence par un dimanche ». De fait les dates de cette première année sont correctes, mais pas les noms des jours. Chaque agenda comprend 48 pages numérotées.

En réalité le terme « Almanach de rendez-vous » [que j'appellerai ci-après « carnet »] est assez trompeur, car, comme on le vérifie en lisant le détail, il s'agit en réalité d'un journal qui consigne jour après jour l'ensemble de l'activité de son possesseur. Cela lui confère une valeur inestimable pour se faire une idée précise de la vie d'un français (il s'agit en réalité d'un martiniquais) arrivant dans la colonie, tant dans ses démarches professionnelles, que dans sa vie mondaine. Mais ce carnet a aussi un autre intérêt (imprévu celui-là) car il nous fait pénétrer dans l'intimité d'un personnage important de Saint-Domingue : Médéric Louis Elie Moreau de Saint-Méry.

Identité du rédacteur

Le propriétaire du carnet est, en effet, identifiable de façon certaine grâce aux indications portées en mai 1775, en avril 1776 et à la toute dernière page de l'année 1776. Elles laissent peu de doutes quant à cette identité. A ces endroits, dans l'ordre, le carnet comporte les mentions suivantes :

Année 1775

page 16 (21 mai) : « mouillé au Cap à trois heures du soir »

¹ Mentionné depuis déjà longtemps on en trouve la référence dans le volume suivant de l'inventaire des Archives nationales : *Etat général des fonds, tome III « Marine »*, Paris, Archives nationales, 1980, p. 85. Aux archives du service historique de l'armée de terre (SHAT) il est conservé dans les documents divers sous la cote G 199.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Année 1776

page 9 (23 avril) : « été reçu avocat au conseil »

page 48 : « départ de France le 8 octobre 1774 »

Ces dates sont exactement celles que donne Moreau de Saint-Méry dans son *Mémoire justificatif* écrit en 1790 ².

Données familiales

Par ailleurs, le carnet nous donne d'autres indications sur Moreau de Saint-Méry, qui précisent le contexte de sa visite en Martinique. L'année 1775 débute par l'indication du lieu : « premier janvier : au Lamentin ». Un peu plus loin, toujours la même année, Moreau de Saint-Méry mentionne les détails suivants :

6 janvier ³ : « à Bellevue chez Dupuy »

7 janvier : « Ma sœur accouchée d'une fille »

[...]

23 janvier : « Départ pour la Grenade »

25 janvier : « Débarqué à la Grenade »

27 janvier : « Diné chez mon oncle » (suivi de 4 autres mentions « chez mon oncle » les 28, 29 janvier, 2 et 3 février)

5 février : « Embarqué le soir sur la Market Paquet pour la Martinique »

12 février : « Mouillé à St Pierre à 3h après midy »

[...]

18 avril : « Parti pour le Fort Royal »

19 avril : « Fait le baptême »

On dispose donc, grâce à ces notes, d'informations autorisant des recoupements : le nom de son hôte en Martinique, la présence d'un oncle à la Grenade, les dates de naissance et de baptême d'une nièce en Martinique.

En consultant les registres paroissiaux du Fort Royal on note en date du 19 avril 1775 :

aujourd'hui dix-neuf avril mil sept cents soixante-quinze, J'ai baptisé Louise Elisabeth, née le sept janvier dernier du légitime mariage de M^e Jean Baptiste Baylies Dupuy avocat en parlement et d'Elisabeth Rose Moreau son épouse habitants de cette paroisse. Le Parrain a été M^r Elie François Xavier Besson habitant de L'isle de la Grenade Représenté par Messire Nicolas Joseph de Rampont Ecuyer Sieur de Surville, Procureur général du Roy, en son conseil Souverain de cette isle, et la marraine D^e Louise Papin V^e de feu Mr Pitaut demeurant au bourg St Pierre de cette isle aussi Représentée par D^e Catherine Françoise Duval V^e de feu Mr Etienne Robert Cassé vivant Conseiller en la Chambre Royale de la Grenade ⁴

On apprend par la même occasion que le même jour deux autres enfants du même couple ont été baptisés :

² Moreau de Saint-Méry, Médéric, Louis Elie, *Mémoire justificatif*, Paris, Baudouin imprimeur de l'Assemblée nationale, 1790, pp. 3-4.

³ Pour ne pas alourdir les références dans la suite de l'article je me contenterai d'indiquer les dates, sans mentionner les pages, précision qui n'ajoute aucune information supplémentaire.

⁴ ANOM, DPPC, Registres paroissiaux du Fort Royal (Martinique), 19 avril 1775.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Jean-Jacques né le 9 novembre 1773

Jean Médéric né le 10 août 1772

Moreau de Saint-Méry est le parrain de Jean Médéric, et il est mentionné dans l'acte comme « avocat au parlement de Paris, oncle maternel » de l'enfant.

Par ailleurs le parrain de Louise Elisabeth n'est pas un inconnu. Elie François Xavier Besson de Beaumanoir, lieutenant d'artillerie à la Grenade et capitaine commandant du quartier du Marquis est, en effet, le frère de Marie Rose Besson ⁵, et donc l'oncle d'Elisabeth Rose Moreau et de Médéric Louis Elie Moreau de Saint-Méry. On notera, pour finir, que la famille Besson est apparentée aux Lascaris de Jauna ⁶, qui est mentionné dans le carnet dès le 22 mai 1775, le lendemain de sa descente de bateau, et qui apparaît par la suite des dizaines de fois.

Les données du carnet

Le carnet est une mine d'informations, pour qui s'intéresse aux détails de la vie sociale coloniale de Saint-Domingue. On peut regrouper ces informations selon différents angles, par exemple celui de la vie quotidienne de Moreau de Saint-Méry dont de nombreux aspects sont consignés ici et qui vont de ses habits aux périodes de maladies, en passant par sa vie amoureuse précise jusque dans les détails intimes ⁷. Je choisirai de présenter, brièvement, deux types de données concernant sa vie sociale : sa fréquentation des spectacles d'une part et les démarches concernant les réseaux, professionnels ou de sociabilité, d'autre part.

1 Les sorties au spectacle

La mention de toutes les sorties de Moreau de Saint-Méry, comédie, bal, vaux-hall (orthographié quelquefois « fox-hall » (sic)) permet de se faire une idée de la place que tenaient les soirées dans les lieux de divertissement dans la vie d'un membre de l'élite coloniale. Quelques exemples suffiront pour souligner l'intérêt du carnet sur ce plan.

Arrivé à Saint-Domingue le 21 mai, Moreau de Saint-Méry ne mentionne une soirée à la comédie du Cap que le 13 août. Compte tenu du caractère assez exhaustif de ses notes on peut penser qu'il s'agit là de sa première apparition à la comédie. « Apparition » est sans doute bien le mot, car il faut se souvenir qu'au XVIIIème siècle le spectacle au théâtre n'est pas seulement sur scène il est aussi dans la salle. Dans une petite ville comme le Cap on peut penser que tout nouvel arrivant était remarqué,

⁵ Voir Bernadette et Philippe Rossignol, « Famille Besson aux Antilles » in *GHC*, 2007, n° 201.

⁶ Moreau de Saint-Méry l'indique dans son *Mémoire justificatif*, (*op. cit.* p. 4) : « J'arrivai au Cap, le 21 mai 1775, sur la Flûte du Roi la Pourvoyeuse [le nom exact du navire se trouve bien indiqué dans le carnet, en date du 7 mai], où étoit aussi M. Lascaris de Jauna, Commissaire de la Marine, mon parent, mon intime ami, avec lequel j'avais projeté de vivre. »

⁷ On apprend par exemple dès la première page du premier carnet qu'il a, en 1775, une compagne, Julie : 2 janvier 1775 « reçu le journal de ma chère petite femme depuis le 8 8bre que je l'avais laissée. » On assistera plus tard à ses retrouvailles avec Julie à Saint-Domingue, puis à sa rupture. Entre temps nous auront eu droit à des détails sur sa liaison avec Mme d'Augy où il va jusqu'à comptabiliser leurs baisers (sic !) et sur un vif incident avec le mari de celle-ci, qui n'est autre que son employeur, l'avocat d'Augy (comme nous l'apprend le *Mémoire justificatif*) !

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

observé, scruté et qu'une présence nouvelle à la comédie ne passait pas inaperçue, au moins dans un certain milieu. La mention des programmes des soirées auxquelles Moreau de Saint-Méry a assisté réserve quelques surprises. Pour s'en tenir à la fin de l'année 1775, entre le 13 août et le 31 décembre le carnet mentionne 19 soirées au spectacle, pour lesquelles 18 mentionnent le programme effectivement joué ce soir-là. Sur la même durée la presse du Cap Français, les *Affiches américaines*, en mentionne 17, avec leurs programmes prévisionnels. La comparaison des deux listes est très instructive. Car, loin d'être redondant, le carnet apporte des informations supplémentaires et les soirées annoncées par les *Affiches américaines* ne donnent jamais le même programme que celles mentionnées par Moreau, quand elles portent sur les mêmes dates ⁸. On touche ici une donnée importante, pour une analyse fine de la réalité des spectacles de Saint-Domingue, qui est la discordance quasiment constante entre les programmes annoncés et les programmes effectivement joués.

2 Démarches diverses et réseaux de sociabilité

Dans ce domaine, capital pour s'intégrer à la société coloniale, on peut suivre la progression de Moreau de Saint-Méry dans trois directions :

- Sa cessation de fonction comme militaire, et son accès au conseil supérieur du Cap.

On dispose de multiples notes qui indiquent tour à tour son entrevue avec le Général (D'Ennery), sa demande puis l'acceptation de son congé de l'armée. Parallèlement il fait des visites aux avocats du Conseil et assiste à un certain nombre de réunions avant d'être admis comme membre effectif. Le *Mémoire justificatif* publié par ailleurs certaines lettres ⁹ montrant les appuis que Moreau de Saint-Méry avait dans son entourage pour faire avancer ses ambitions, elles complètent utilement la connaissance que l'on peut avoir d'une procédure de nomination au sein de cette instance coloniale importante.

- Son entrée dans la loge « la Vérité » au Cap, en 1776 ¹⁰.

D'une façon proche de ce qu'il a fait pour son entrée au conseil supérieur du Cap, il commence par des visites préliminaires, puis il dine à la loge et pour finir il « donne son discours à la loge » en quoi réside probablement l'épreuve que celle-ci lui réclamait pour pouvoir statuer sur son admission. Il est finalement affilié à la loge et dans la foulée il est nommé peu après « député » c'est-à-dire en charge des relations avec l'obédience et avec les autres loges.

⁸ Ce qui n'est pas toujours le cas car elles concernent souvent des jours différents. La presse mentionne, en effet, une fois sur deux les « représentations au bénéfice » du samedi, alors que le carnet ne les indique jamais, et ne mentionne que les soirées ordinaires, les dimanche, mardi et jeudi (ou vendredi). Il y a là peut-être une indication sur des difficultés d'argent de Moreau car les représentations au bénéfice, comme leur nom l'indique, sont « hors abonnement ».

⁹ Moreau de Saint-Méry, *op. cit.*, pp. 58-60.

¹⁰ Moreau de Saint-Méry a sans doute appartenu à plusieurs loges en même temps car il est mentionné en 1777 sur le tableau de la loge « Saint Jean de Jérusalem », et il est, par ailleurs, indiqué comme membre honoraire de la loge « La Vérité » en 1788 (BnF, Manuscrits, FM2 543). Le carnet nous apprend ici que son entrée dans cette dernière loge date de 1776.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- Son entrée « dans le monde ».

Elle se fait progressivement et commence par des visites. Dès son deuxième jour à Saint-Domingue (le 22 mai 1775) le carnet indique « fait des visites avec Jauna ». Par la suite on observe son évolution dans la société à travers les mentions des repas qu'il prend chez les uns et les autres, quasiment chaque soir. Les repas chez lui sont d'ailleurs assez rares et marqués d'un « D. Ch. M » (probablement « diné chez moi ») révélateur ! Ce ne sont pas moins de soixante noms qui apparaissent au cours de cette année et demie à Saint-Domingue. Il est particulièrement instructif de noter que certains noms reviennent très fréquemment du début à la fin du carnet, tandis que certains n'apparaissent que pendant une durée relativement courte. Il y a là l'indice d'une recherche de positionnement dans la société du Cap. Il est toutefois difficile de dire si la deuxième année (1776) est celle d'une stabilisation de ses relations, comme semble le montrer une certaine constance des noms mentionnés.

Cet « Almanach » constitue donc un document très utile pour préciser le détail d'une vie sociale d'un colon évoluant dans la société urbaine. On est le témoin, ici, d'une vie active, comparable sans doute en tout point à celle que Moreau de Saint-Méry aurait eu en France : « repas en ville », sollicitations diverses, sorties et activités de la « sociabilité démocratique », la rédaction de courrier constituant le versant privée de sa vie. Si l'on ajoute à cela sa profession d'avocat une certitude s'impose, ses journées étaient bien remplies.

Annexe *Bernadette Rossignol*

Pour les parentés voir les articles :

GHC 27, mai 1991, p. 322-323, Députés à la Constituante Médéric Louis Elie Moreau de Saint Méry

GHC 180, avril 2005, p. 4470-4471, La famille de Lascaris à Sainte Lucie

GHC 201, mars 2007, p. 5148-5149, Famille Besson aux Antilles

Il en ressort que :

Moreau de Saint Méry était fils de Bertrand Médéric et Marie Rose Besson

Marie Rose Besson était sœur d'Étienne Besson Descoteaux (1718-1772) marié avec Madeleine Pulchérie Lascaris de Jauna

Madeleine Pulchérie Lascaris de Jauna était sœur de François Horace Lascaris de Jauna, le commissaire de la marine parent de Moreau de Saint-Méry

Ils étaient donc bien parents mais par alliance, pas de sang commun.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)